

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA BANQUE DES TERRITOIRES POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE THERMIQUE DE LA SALLE DES FETES

Séance du 31 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mai à dix-huit heures et trente-six minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-cinq mai deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 23

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BERGEOT Joël, BOURGEOIS Didier, BOYER Corinne, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole,

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
FORAY Gaëlle pouvoir Madame Corinne BOYER
GUILLERMET Maria pouvoir Monsieur Le Maire
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN
LYAUDET Stéphane pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Soit : 23 présents et 6 pouvoirs - 29 votants

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Plateau d'Hauteville est lauréate du programme Petites Villes de Demain. Cette labélisation permet le soutien en ingénierie des projets des communes par la Banque des Territoires.

Monsieur le Maire ajoute que la commune souhaite réaliser un audit énergétique de la salle des fêtes. Cette étude devra recenser les différentes améliorations possibles pour isoler le bâtiment, précisant pour chacune d'elle l'estimation des gains de consommation d'énergie attendus et une évaluation financière des travaux.

Après consultation, la commune a retenu le bureau d'études thermique et énergétique Efficiences pour la réalisation de cet audit, pour un montant de 3 292 €HT.

Monsieur le Maire précise que, dans le cadre du programme Petite Ville de Demain, la commune pourra bénéficier de l'aide financière de la Banque des Territoires pour la réalisation de cette étude.

Le plan de financement proposé s'établit comme suit :

| Dépenses | | Recettes | |
|-----------------------------------|----------------|------------------------|----------------|
| Etude | Montant HT | Origine | Montant HT |
| Etude énergétique Salle des fêtes | 3 292 € | Banque des Territoires | 1 646 € |
| | | Autofinancement | 1 646 € |
| TOTAL HT | 3 292 € | TOTAL HT | 3 292 € |

Considérant l'avis favorable de la commission travaux en date du 11 mai 2023, Monsieur le Maire propose au Conseil de solliciter le concours de la Banque des Territoires pour participer au financement d'une étude thermique de la salle des fêtes selon le projet de présenté.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le plan de financement tel que ci-avant proposé ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part des 50% qui ne sera pas subventionnée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander toutes subventions correspondantes ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,
Philippe EMIN

